

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLESELVE**  
**SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 17 JUIN 2011 A 14H00**

**Etaient présents** : MM. Yves BUTIN, Etienne SYRYN, Chrislain LELOIRE, Carlos BOLIVAR, Jean-Jacques LAPRUN, Philippe DEFOSSE,

**Etaient absents** : MM. Christophe LESAGE, Francis COLLET, Luc LEGRAND, Thomas DEFOSSE,

**Etaient absents excusés** : M. Régis HOUDARD a donné pouvoir à M. BUTIN Yves

**Secrétaire de séance** : Mme ROGER Linda

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 19 mai 2011.

**1. DELIBERATION ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

Vu le décret n° 2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 24 mai 2011 relative à la désignation des délégués.

**a) composition du bureau électoral.**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. DEFOSSE Philippe, LAPRUN Jean-Jacques, SYRYN Etienne et BOLIVAR Carlos.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

**b) élection du délégué**

**Nombre de délégué à élire : un**

Candidature enregistrée :

- M. BUTIN Yves

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 6
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 6
- majorité absolue : 6

A obtenu :

- M. BUTIN Yves: 6 voix

M. BUTIN Yves, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

**c) élection des suppléants**

**Nombre de suppléants à élire : trois**

Candidatures enregistrées :

- LAPRUN Jean-Jacques
- LELOIRE Chrislain
- SYRYN Etienne

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 6
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 6
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- LAPRUN Jean-Jacques : 6 voix
- LELOIRE Chrislain : 6 voix
- SYRYN Etienne : 6 voix

MM. LAPRUN Jean-Jacques, LELOIRE Chrislain et SYRYN Etienne sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

## **2. QUESTIONS DIVERSES**

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, suivent les signatures.

Yves BUTIN, Maire

Francis COLLET, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

Etienne SYRYN, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

Jean-Jacques LAPRUN, Conseiller Municipal

Chrislain LELOIRE, Conseiller Municipal

Carlos BOLIVAR, Conseiller Municipal

Philippe DEFOSSE, Conseiller Municipal

Régis HOUDARD, Conseiller Municipal

Thomas DEFOSSE, Conseiller Municipal

Luc LEGRAND, Conseiller Municipal